

MINISTERE DE LA MICRO-
FINANCE DE L'EMPLOI DES
JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)

Recueil de Fiches et de Conseils Techniques sur la Production Halieutique

Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu et les espèces élevées.

Thème :

Sexage des Poissons

LE SEXAGE

Le sexage consiste à déterminer le sexe des poissons et à séparer les mâles des femelles. Il se fait surtout dans les élevages des *tilapias*.

C'est une opération très difficile qui nécessite la présence des spécialistes en la matière ou de personnes expérimentées.

❖ IMPORTANCE DU SEXAGE

Le sexage permet d'éliminer le risque d'accouplement et de reproduction des poissons en grossissement, en stockage ou en repos sexuel. Le peuplement de poissons sexés grossit de façon assez uniforme, exploite seul la nourriture distribuée, sans la compétition de nouveaux venus que sont les alevins. Il est ainsi facile de prévoir la production et les revenus qui en découleront.

❖ DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE SEXAGE

- **Sexage manuel** : Par observation du sexe des poissons;
- **Sexage mécanique** : Par tri mécanique par observation des signes de dimorphisme sexuel ;
- **Inversion hormonale** : Par l'utilisation d'hormone aux premiers stades de développement.

❖ PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR RÉUSSIR

LE SEXAGE

- Période : très tôt le matin pour éviter l'effet de la chaleur ;
- Taille : à partir de 30 grammes pour minimiser les éventuelles erreurs ;
- Prélever les alevins par petite quantité ;
- Utiliser de l'eau propre ;
- Ne jamais garder trop longtemps les poissons hors de l'eau.

REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)**

CELLULE FOCALE PNDCC MAEP

**DIRECTION DU CONSEIL
AGRICOLE ET DE LA FORMATION
OPERATIONNELLE**

**DIRECTION
DES PECHEES**

Réalisé par l'E^TCBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11
avec l'Appui des E^{TS} PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 97 60 65 56

Remerciement: Nous remercions Dr. Ir. Guy A. MENSAH pour la lecture du manuscrit

Dépôt Légal : N° 4166 du 12 Juin 2009, 2^{ème} trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin
ISBN 978 - 99919 - 306-2-6